

Welkenraedt

Bulletin communal



Budget **participatif**



E-Wel,
Projet d'inclusion numérique

Vers la rénovation du complexe sportif de Henri-Chapelle

SOMMAIRE

CITOYENNETÉ

- Élections 2024 2
- Budget participatif, la deuxième édition se profile... 5

ENVIRONNEMENT

- Rénovation énergétique du complexe sportif de Henri-Chapelle 3
- Terre asbl – Statistiques concernant les textiles ménagers collectés en 2023 à Welkenraedt 10
- Une réclamation concernant la collecte des déchets ou un conteneur défectueux ? 10
- Le bien-être animal 11

SOCIAL

- E-Wel, Projet d'inclusion numérique 4
- Appel aux bénévoles pour du soutien scolaire et des cours de français pour personnes étrangères 5
- Bienvenue chez Saint-Vincent de Paul 7
- Recensement des places de parking PMR de notre commune 8

SENIOR

- Présentation du centre d'accueil de jour de la Résidence Leonardo Da Vinci 7
- Les boîtes jaunes seniors focus sont là ! 8

ENSEIGNEMENT

- La section fondamentale de l'Athénée Royal de Welkenraedt a la main verte ! 9
- L'enseignement par immersion dans la langue allemande à l'école fondamentale de l'Athénée Royal 9
- La tour de gaufres des 5ème année de l'école communale de Henri-Chapelle pour le livre des records ! 9

FESTIVITÉS

- Agenda des festivités de mai et juin 2024 12
- La balade des véhicules ancêtres se décline sur le thème des châteaux 13
- 55ème anniversaire du Jumelage Welkenraedt - Epfig : appel aux familles d'accueil 13

CULTURE

- Centre culturel de Welkenraedt : la fin de saison réserve encore de beaux rendez-vous... 14
- Bienvenue à l'Académie de Welkenraedt 15

ÉLECTIONS 2024

RECHERCHE D'ASSESEURS ET PRÉSIDENTS DE BUREAUX

Les prochaines élections européennes, fédérales, régionales et communautaires auront lieu le dimanche 09 juin 2024. Les prochaines élections provinciales et communales se dérouleront le dimanche 13 octobre 2024.

Nous aurons besoin de nombreux citoyens pour assurer la bonne organisation des bureaux de vote et de dépouillement. N'hésitez donc pas à nous contacter si vous souhaitez être assesseur ou président de bureau.

Personnes de contact :

Commune de Welkenraedt - Service Population :

Raphaël FAFCHAMPS ou Angélique PETIT : 087 89 91 89
population@4840.be



LES 16 ET 17 ANS POURRONT VOTER AUX ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Le 9 juin 2024 se tiendront les élections européennes. Et il y a du changement dans l'air ! Cette année, pour la première fois dans l'histoire, les jeunes de 16 et 17 ans auront, eux aussi, leur mot à dire pour les élections européennes. Les jeunes Belges ne doivent pas s'inscrire pour l'élection du Parlement européen. Ils figureront d'office sur la liste des électeurs. Notez toutefois que le vote ne sera pas obligatoire pour ces jeunes.

Pour plus d'informations, le magazine « Spécial élections » édité par la Chambre des représentants est à votre disposition au service Population, rue de l'Ecole 2.

Envie d'en savoir plus ? Une rubrique « Elections 2024 » a été créée sur le site welkenraedt.be.



Rénovation énergétique du complexe sportif de Henri-Chapelle

Dans le cadre de son Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat, la Commune s'est engagée à réduire les émissions de CO₂ sur l'ensemble de son territoire (1).

Ce plan d'actions passe d'abord par la rénovation exemplaire des bâtiments communaux en respectant le principe DNSH (2). L'objectif prioritaire est de réduire drastiquement l'ensemble des consommations énergétiques.

La Commune a donc répondu à un appel à projets dans le cadre du Plan National pour la Reprise et la Résilience (PNRR) financé par l'UE. Le 18 octobre 2023, le Ministre Wallon des Infrastructures Sportives, Adrien Dolimont, via son administration «Infrasports», octroyait un subside de 641.469,40 euros pour un montant total estimé des travaux d'un peu moins de 1.200.000 euros.

Globalement les travaux consisteront en l'isolation des murs, des toitures et des sols, l'installation de panneaux photovoltaïques, la rénovation de la dalle du hall et des douches, et le remplacement des menuiseries extérieures et des fenêtres de toit.

Un avis de marché réparti en 5 lots a été lancé et la date de remise des soumissions était fixée au 27 février dernier. Les travaux devraient débuter en août 2024 pour se terminer un an plus tard.

(1) Neutralité carbone en 2050

Le 22 février 2024, le Conseil communal a renouvelé son engagement pour respecter les nouveaux objectifs de la Convention des Maires de réduction des émissions de gaz à effet de serre d'au moins 55% d'ici 2030 et une vision à long terme pour atteindre la neutralité climatique d'ici 2050.

(2) Principe DNSH

Le projet doit respecter le principe du « Do not significant harm », c'est-à-dire littéralement « ne cause pas de préjudice important » aux six objectifs environnementaux suivants :

- L'atténuation du changement climatique
- L'adaptation au changement climatique
- L'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines
- L'économie circulaire
- La prévention et la réduction de la pollution
- La protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.



Perspectives du complexe par le bureau d'architecte « QUATRE Architecture »

E-Wel, Projet d'inclusion numérique

Du partage de compétences à la découverte numérique, E-Wel et l'Espace public numérique vous proposent :

Des cours d'informatique pour débutants

Ce programme de cours d'informatique offre une opportunité passionnante d'explorer les bases de l'utilisation de l'ordinateur et d'Internet, ainsi que d'approfondir vos compétences numériques.

Tout commence par une session d'introduction où vous découvrirez les bases informatiques et apprendrez à utiliser les outils de Google. Ensuite, vous pourrez personnaliser votre ordinateur et apprendre à le sécuriser avec des antivirus. La navigation sur Internet, la création de comptes en ligne et l'installation de logiciels seront aussi abordés.



Les sessions suivantes vous permettront d'explorer les réseaux sociaux, la gestion des e-mails et l'utilisation des appareils mobiles. Vous apprendrez à transférer, classer et retoucher des images, ainsi qu'à utiliser le cloud pour stocker vos données. Les bases de la création de documents et de tableurs avec Word et Excel seront également couvertes. Enfin, le formateur abordera les critères pour choisir l'équipement informatique adapté à vos besoins.

Les cours se déroulent tous les jeudis matin, au Pôle Saint-Léonard, rue Saint-Paul 65 à Welkenraedt. Le groupe actuel est complet. Une nouvelle session démarrera en septembre.

N'hésitez pas à vous inscrire dès à présent auprès de Stéphane Dohogne pour réserver votre place (087 32 41 30 – stephane.dohogne@cpas-welkenraedt.be)

Des permanences d'aide informatique individuelle

Les permanences informatiques gratuites sont planifiées tous les lundis matin, au Pôle Saint-Léonard. Les rendez-vous peuvent être pris en appelant le CPAS au 087 32 41 30. Le concept est de consacrer une heure à des conseils personnalisés. Les visiteurs peuvent se munir de leur PC, smartphone ou tablette. Notre personnel les aide à effectuer un paiement en ligne, télécharger un document administratif, envoyer un e-mail, effectuer une recherche ou encore à utiliser les plateformes des services publics, des services privés essentiels. Une petite aide technique peut également être fournie.



Par ailleurs, un futur **Espace public numérique** ouvert à tous est dans les cartons. L'idée est de proposer un local équipé de PC, d'une imprimante, d'un scanner, etc., accessible au public pendant des créneaux horaires définis. Un bureau adapté serait prévu pour les personnes à mobilité réduite. Un accompagnateur serait présent pour aider les visiteurs à réaliser des tâches qui leur sont difficiles à effectuer chez eux en raison d'un manque de connexion Internet, de matériel ou de compétences. Plus d'informations dans un prochain numéro du bulletin communal.

Appel aux bénévoles

Soutien scolaire

Le Plan de cohésion sociale recherche des bénévoles pour du soutien scolaire individualisé, une heure par semaine, entre le lundi et le vendredi, pour des enfants de 6 à 12 ans.

Contact : Jaafri Youssra • 0489 70 14 57 • pcs.welkenraedt@gmail.com



Cours de français pour personnes étrangères

Le CPAS de Welkenraedt organise des cours de français pour les personnes étrangères. Afin d'agrandir notre équipe, nous sommes à la recherche de bénévoles.

Quand ?

Le lundi et/ou mardi de 9h à 12h.

Où ?

Au Pôle Saint-Léonard
(rue Saint-Léonard 65 à 4840 Welkenraedt)

Profil recherché

Toute personne souhaitant donner un peu de son temps pour animer en duo des cours de français oral.

Vous êtes intéressé ?

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Laurie Paggen au 0473 71 01 91 ou Isabelle Stommen au 0493 42 82 44.

Budget participatif à Welkenraedt la deuxième édition se profile...

Le dispositif vise à impliquer les citoyen(ne)s et le monde associatif dans l'affectation d'un budget défini à travers la proposition de projets, leur sélection et leur réalisation. Il s'agit d'un exercice concret de démocratie directe.

Qui peut déposer un projet ? Un groupement d'habitants représentés par un porteur de projet ou une association du territoire de la commune de Welkenraedt qui souhaite s'impliquer activement pour la commune, pour l'un de ses quartiers. Vous vous reconnaissez dans cette démarche ? Alors, cet appel à projet est fait pour vous.

Quelles idées ? Celles qui permettent d'améliorer le cadre de vie communal et répondent à l'intérêt général. Elles doivent être favorables à l'épanouissement et au bien-vivre ensemble, au renforcement des liens sociaux, à un cadre de vie de qualité conjuguant l'aménagement du territoire aux enjeux environnementaux, à l'attractivité de la commune, à la mise en valeur du patrimoine.



Comment cela se passe ? Le porteur de projet ou l'association dépose une candidature répondant au règlement et au formulaire prédéfinis par la Commune (un seul projet). Les différents projets sont ensuite analysés par une commission de suivi et les services communaux ad hoc (aspects techniques, financiers), en concertation avec les candidats si nécessaire. Le Collège communal informe ensuite les candidats de la validation ou de la non-recevabilité du projet. La mise en œuvre peut alors débuter (délai de réalisation de 12 mois maximum). Exceptionnellement, pour cette édition un montant de 10.000 euros maximum est dédié à la concrétisation de projets que vous initiez.

Quand ? Dès le début du mois d'avril, tous les documents utiles à l'introduction du dossier de candidature de la deuxième édition seront accessibles via le site Internet www.welkenraedt.be (**rubrique Citoyenneté**) ou auprès du Secrétariat communal. La phase de **dépôt** des dossiers de candidature s'étendra **entre le 03 avril et le 31 mai 2024**. Pour toute question vous pouvez vous adresser au Secrétariat communal : 087/89.91.86

Alors, donnez vie à vos idées !

Chiffres de la population

Au 31 décembre 2023, Welkenraedt comptait 10.453 habitants. Notre population se compose de 5.320 femmes et 5.133 hommes. Welkenraedt recense 7.884 habitants et Henri-Chapelle 2.569 habitants. Notre entité dénombre 62 inscrits de moins par rapport à l'an dernier.

Retrouvez ci-dessous l'évolution du chiffre de la population au cours de ces dernières années :

2023 : 10.453 habitants	2017 : 9.918 habitants
2022 : 10.515 habitants	2016 : 9.897 habitants
2021 : 10.430 habitants	2015 : 9.821 habitants
2020 : 10.169 habitants	2014 : 9.824 habitants
2019 : 10.060 habitants	2013 : 9.788 habitants
2018 : 10.006 habitants	

Age de la population

	Hommes	Femmes	Total
De 0 à 10 ans	664	581	1245
De 11 à 20 ans	666	632	1298
De 21 à 30 ans	623	581	1204
De 31 à 40 ans	620	694	1314
De 41 à 50 ans	617	649	1266
De 51 à 60 ans	709	726	1435
De 61 à 70 ans	624	709	1333
De 71 à 80 ans	415	446	861
De 81 à 90 ans	166	242	408
De 91 à 100 ans	28	59	87
De 101 à 110 ans	1	1	2

Etat-Civil (année 2023)

Naissances : 86 (43 garçons et 43 filles)

Décès : 136 (61 hommes et 75 femmes)

Mariages : 44



BUDGET 2024

DE LA COMMUNE DE WELKENRAEDT - LE SERVICE ORDINAIRE

Les recettes ordinaires de l'exercice propre de 2024 sont estimées à 16.109.418,99 € et les dépenses à 16.066.930,01 €. En conséquence, l'exercice propre présente un résultat positif de 42.488,98 €.

Les dépenses pour 2024 se répartiront comme suit :

- Frais de personnel : 50,79 %
- Frais de transferts (Police, Pompiers, CPAS, déchets, subsides, etc.) : 26,45 %
- Frais de fonctionnement : 13,42 %
- Gestion de la dette : 9,34 %
- Provisions : 0,00 %

Les recettes seront principalement apportées à concurrence de :

- 9.091.201,35 € par les impôts, taxes et redevances
- 1.878.922,43 € par des subventions d'aides de la Région wallonne à la Promotion de l'Emploi (A.P.E.), Maribel, O.N.E, etc.
- 2.078.472,62 € par le Fonds des communes
- 863.086,65 € par diverses prestations
- 516.800 par des provisions
- 724.838,08 € par des subventions de fonctionnement (Fédération Wallonie Bruxelles, etc.)
- 399.371,31 € de remboursement de dettes par la Région wallonne
- 278.804,49 € par les bénéficiaires des dividendes des intercommunales.

Le service extraordinaire :

En 2024, la valeur globale des investissements s'élèvera à 8.993.907,72 €.

La couverture de ces dépenses sera effectuée par :

- des emprunts à concurrence de 4.539.957,87 € (50,48%)
- le fonds de réserve extraordinaire à raison de 2.910.746 € (32,36%)
- des subsides à hauteur de 1.310.841,53 € (14,58%)
- des ventes pour 135.000 € (1,50%)
- un boni du tableau de synthèse (subside 2023) de 97.362,32 € (1,08%).

Les dépenses extraordinaires concernent principalement les projets suivants : 200.000 € pour des aménagements énergétiques dans divers bâtiments (quick énergie), 1.451.000 € pour les voiries dans le cadre du PIC2022-2024 et du PIMACI, 232.000 € pour l'aménagement du Vreundael, 180.000 € pour l'achat d'un élévateur, 1.952.000 € pour la rénovation énergétique de l'école de Welkenraedt et 1.215.000 € pour celle de Henri-Chapelle, 1.292.000 € pour la rénovation énergétique du centre sportif de Henri-Chapelle et 737.305 € pour l'extension du centre sportif de Welkenraedt (piste de tumbling).

SENIOR - SOCIAL

Le centre d'accueil de jour de la Résidence Léonardo Da Vinci



La Résidence Léonardo Da Vinci offre une **diversité d'accueil** et d'hébergement pour les **personnes âgées de 60 ans et plus** de la région. Outre une maison de repos et de soins, vous pouvez y trouver des résidences-services, des lits de courts séjours, mais également un **centre d'accueil de jour de 10 places**. Celui-ci est ouvert du lundi au vendredi (exceptés les jours fériés) entre 8h30 et 17h30. Il permet aux personnes accueillies de passer une ou plusieurs journées par semaine au sein de notre Résidence, d'y être encadré et de participer à diverses activités adaptées à leurs besoins et envies.

Ce service vise divers objectifs dont :

- Préserver des liens sociaux et en créer de nouveaux
- Favoriser le maintien à domicile des personnes
- Maintenir les capacités de chacun
- Stimuler les fonctions cognitives
- Accompagner les aidants proches
- Permettre aux aidants proches de prendre un peu de recul et de répit tout en ayant la garantie d'un encadrement optimal de la personne accueillie.



Un espace spécifique, équipé, tout confort est dédié à ce service : cuisine, salon (TV), salle à manger, chambre pour se reposer, etc.



Vous souhaitez découvrir ce service ?

Nous offrons à votre proche la possibilité de passer une journée découverte à nos côtés pour partager un moment convivial et ainsi savoir si la personne se sent bien dans notre environnement. Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec Madame Annick Esser – employée d'administration au 087 30 81 11.

*Directrice : Madame Laurence Burton
Résidence Léonardo Da Vinci
Rue du Hangar, 5
4840 - Welkenraedt*



Bienvenue chez Saint-Vincent de Paul

Aide aux personnes défavorisées

Pour qui ? Personnes dans le besoin, quelles que soient la religion, le milieu social, l'état de santé, le genre, les particularités culturelles ou les opinions politiques.

Quoi ? Distribution de colis alimentaires et/ou aide financière ponctuelle.

Comment ? Une première aide alimentaire urgente peut vous être offerte. Ensuite, une visite à domicile est proposée pour la mise en place éventuelle d'une aide à court, moyen ou long terme. Tout cela à travers une écoute active et bienveillante.

Quand ? Les mardis de 11h à 12h30 et les samedis de 9h à 11h30.

Où ? Rue de l'Eglise 25 à 4840 Welkenraedt (entrée par l'arrière du bâtiment via le Boulevard Hector Grosjean, juste en face de l'Ecole Saint-Joseph secondaire).

Contact : Guy Stassen (en journée) : 0495 16 64 70 ou Raphaël Fafchamps (après 17h) : 0498 37 13 58 - svp243@vincentdepaul.be - www.vincentdepaul.be

Recensement des places de parking PMR de notre commune

Le **Conseil consultatif communal des Aînés** (C.C.C.A.) de Welkenraedt accompagne Altéo, dont une représentante participe régulièrement aux séances du C.C.C.A., dans un recensement des places de parking pour **Personnes à Mobilité Réduite** situées sur le territoire.

Afin de seconder au mieux la représentante locale d'Altéo, plusieurs membres du C.C.C.A. ont offert leurs services en se répartissant des rues, des quartiers afin d'identifier clairement les emplacements existants. Ces derniers seront ensuite photographiés et mesurés. Le cas échéant, des suggestions d'emplacements supplémentaires ou mieux placés, les plus objectives possibles, seront formulées.



A terme, ce recensement permettra :

- un gain de temps pour le service des Travaux amené à analyser des demandes particulières (sur base d'une procédure et d'un formulaire spécifiques du SPW « Formulaire relatif à une demande de réservation de stationnement pour personnes handicapées à titre individuel »)
- à chacun de connaître la situation des emplacements.

Et si on en profitait pour faire un petit rappel de la réglementation ?

Quota minimal : 1 emplacement par parking et une place supplémentaire par tranche successive de 50 emplacements.

Localisation : sauf endroits de « stationnement interdit » et risque de compromettre la sécurité de circulation, voici les différents cas de figure.

- Un parking juxta un bâtiment → les emplacements réservés se situent à proximité immédiate de l'entrée accessible (maximum 50 m, sauf impossibilité matérielle).
- Un parking couvert → les emplacements réservés se situent à proximité immédiate du ou des accès aux autres étages du bâtiment.
- Les emplacements sur l'espace public ne sont pas individualisés (= pas d'appropriation d'une place) et il faut disposer d'une carte ou d'un document délivré par le SPF Sécurité sociale pour les utiliser.

Durée : les limitations de la durée du stationnement ne sont pas applicables aux véhicules utilisés par des personnes handicapées lorsque la carte spéciale est apposée à l'endroit ad hoc. La carte spéciale remplace le disque de stationnement lorsque l'usage de celui-ci est imposé.

Les boîtes jaunes seniors focus sont là !

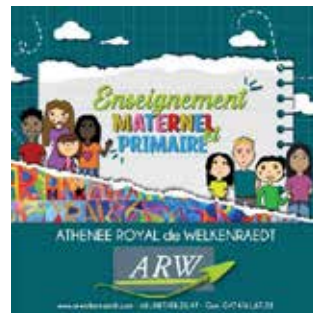
Vu le succès rencontré par l'initiative, des permanences supplémentaires sont prévues ! **Ainsi, vous pouvez retirer les boîtes au service Population, rue de l'Ecole 2, les lundis 08 et 22 avril ainsi que le 13 mai, entre 9h et 12h.** Par ailleurs, il sera toujours possible de les enlever à votre convenance auprès de Damien Nelis au secrétariat de l'Administration communale (accessible aux PMR). Lorsque les beaux jours reviendront, un stand sera prévu lors du marché hebdomadaire. Les dates seront communiquées ultérieurement. **Vous pouvez encore en réserver en appelant le 087 89 91 87 ou en envoyant un mail à damien.nelis@4840.be.**



La section fondamentale de l'Athénée Royal de Welkenraedt a la main verte !



Les élèves de M3 et de P1 ont planté quelques arbres fruitiers et arbustes à l'école : un pommier, un poirier, un groseillier et un cassissier. Cette activité, tout comme l'élaboration et la gestion d'un potager avec des légumes de saison, s'inscrit dans un projet plus vaste : « L'école du dehors ». En effet, nos élèves vivent de nouveaux apprentissages en mettant tous leurs sens en éveil lors de sorties régulières dans la nature, dans le village, mais aussi sur le site de notre école qui offre de vastes espaces verts à exploiter !



L'enseignement par immersion dans la langue allemande à l'école fondamentale de l'Athénée royal de Welkenraedt.

Le multilinguisme demeure plus que jamais une nécessité, surtout dans notre région frontalière avec la Communauté germanophone et l'Allemagne ! Dans ce cadre, l'école fondamentale de Welkenraedt propose une immersion en allemand dès la 3^{ème} maternelle. Le but est de favoriser la compréhension de la langue, ainsi que, petit à petit, le savoir parler et le savoir écrire en allemand. En effet, de nombreuses recherches confirment que l'apprentissage d'une seconde langue dès le plus jeune âge est le plus bénéfique. Depuis plusieurs années, l'école participe au concours « LINGUA PODIUM » qui valorise les efforts des enfants de manière ludique. Ces derniers préparent un spectacle, une chanson ou un poème et le présentent sur scène, en allemand bien sûr ! Cette année encore, au mois de mars, des enfants de la section fondamentale y ont participé.



La tour de gaufres des 5^{ème} année de l'école communale de Henri-Chapelle pour le livre des records !

Les élèves et les institutrices de 5^{ème} année de l'école communale de Henri-Chapelle se sont lancés le défi de battre le record de la plus grande tour de gaufres figurant dans un livre reprenant tous les records de Belgique. Cette dernière s'élevait à 91,5 cm. Les écoliers ont retroussé leurs manches pour réaliser la pâte, peser minutieusement chaque portion (100 g par gaufre), effectuer la cuisson et enfin construire la tour certes très sinieuse mais gigantesque. La tour composée de 130 gaufres atteignait près de 2 mètres.



Terre asbl - Statistiques concernant les textiles ménagers collectés en 2023 à Welkenraedt

Au cours de l'année 2023, Terre asbl a collecté, via ses bulles à vêtements, **81.771 kilos** de textile dans notre commune. Ce tonnage a été traité comme suit : 59,21% de vêtements réutilisés, 25,03% de vêtements recyclés en fibres et 15,76% de déchets.

En déposant vos vêtements dans les bulles, vous soutenez :

- **le circuit court en Wallonie** : Terre asbl s'ancre de plus en plus localement avec aujourd'hui 28 magasins de seconde main qui ont permis de valoriser 650 tonnes de vêtements sur les 19.000 tonnes récupérées en 2023. L'ambition reste de doubler la valorisation en magasin pour 2026 en poursuivant l'ouverture de 4 surfaces par an. L'ancrage local se traduit également par de nombreux partenariats au travers toute la Wallonie : les ressourceries, la Croix-Rouge, Oxfam, ...
- **l'emploi local** : depuis plus de 70 ans, Terre asbl cherche à offrir une place à chacun.e dans la société. Par sa mission d'insertion par le travail, l'activité de récupération textile permet ainsi à des personnes peu ou pas qualifiées de vivre dignement. L'ouverture d'un magasin permet de créer quatre emplois CDI dont un en insertion.
- **la solidarité internationale** : les projets et les partenariats ont un impact direct sur la qualité de vie d'au moins 23.000 personnes au Sénégal, au Togo, au Mali, au Burkina Faso et au Pérou.



Merci pour votre soutien.

Terre

Une réclamation concernant la collecte des déchets ou un conteneur défectueux ?



Vous voulez formuler une plainte concernant la collecte des déchets en porte-à-porte. Prenez systématiquement contact avec le call center d'Intradel : **04/240.74.74**

Le recours à ce numéro permet un suivi en direct ainsi que la tenue d'un historique des réclamations (exemple : récurrence de problèmes à certains endroits, etc).



Le Code wallon du Bien-être animal (décret du 4 octobre 2018) assure la protection et le bien-être des animaux de compagnie, de ferme, exotiques (besoins propres et rôle au sein de la société et de l'environnement). Il réglemente le comportement que l'être humain doit observer à l'égard des animaux et sanctionne les comportements inadéquats.

Quel est le rôle de la Commune ?

Elle est compétente pour les animaux perdus, errants ou abandonnés. Pour rappel, afin d'assurer la meilleure prise en charge possible de ces animaux, la Commune de Welkenraedt a conclu depuis le 1^{er} janvier 2021 :

- une convention avec le refuge agréé d'Eupen → Tierheim Eupen, Am Busch 5B, 4701 KETTENIS - 087/74.24.46 - www.tierheim-eupen.be
- des contrats avec des vétérinaires qui se sont engagés à traiter les animaux susmentionnés.

La Commune assure le relais entre ces intervenants selon une procédure bien spécifique dans laquelle chaque citoyen peut avoir un rôle à jouer.

Quel est le rôle du citoyen ?

- **Animal divaguant dans l'espace public** → prévenir la Commune (Agent constatateur, Monsieur Najib El-Brahmi, 087/89 91 95 ou 0 473 38 19 68) si le propriétaire n'est pas connu. Dans le cas d'un chat ou d'un chien, celui-ci pourra être identifié s'il est pucé, la Commune disposant du matériel de détection. Le propriétaire éventuel pourra ainsi être prévenu. S'il s'agit d'un animal errant, il sera pris en charge selon les modalités convenues avec le Tierheim et les vétérinaires. En dehors des heures de bureau ou si vous ne pouvez joindre l'agent constatateur, contacter en direct la police (101) qui dispose d'un accès au refuge 24h/24.
- **Chat errant (= observé régulièrement dans une rue, un quartier)** → contacter la Commune (Madame Joëlle Bellefroid : 087/89.91.98 - joelle.bellefroid@4840.be) ou directement le Tierheim pour les modalités pratiques. En tant que citoyen, il est possible d'aider à enrayer le phénomène. Une cage de trappe peut être fournie par le refuge d'Eupen pour attraper un chat ou une portée et la mère. Une fois l'animal rapporté au refuge, ce dernier prend le relais dans la procédure.
- **Animal blessé dans l'espace public** → il ne peut être confié au refuge avant d'être soigné. Le bon réflexe consiste à prendre contact avec l'un des deux vétérinaires désignés par la Commune (M. Beghin 087 88 06 05 ou M. Van Wallendael 087 89 01 71), sur base d'un appel téléphonique préalable au cabinet. Si l'animal est pucé, son propriétaire sera prévenu dans les plus brefs délais. Dans la négative, il sera, une fois soigné, dirigé vers le refuge d'Eupen.
- **Animal trouvé mort dans l'espace public** → prévenir la Commune (service des Travaux, 087/89.91.91), si le propriétaire n'est pas connu. Si l'animal est pucé, son propriétaire pourra être prévenu.

- **Faire identifier et enregistrer les animaux de compagnie (chiens, chats), équidés.** DogID = base de données des chiens, CatID = base de données des chats, www.horseid.be = équidés). Sachez qu'en raison du Règlement général sur la Protection des Données (RGPD), les données ont été anonymisées (hors accès vétérinaires et refuges). Précisez que vous souhaitez que les données soient publiques afin que vous puissiez être prévenu en cas de fugue, d'accident...

→ Retrouvez les informations en détails sur : bienetreanimal.wallonie.be/home/animaux/animaux-de-compagnie/identification-et-enregistrement.html

- **Faire stériliser les chats de compagnie (obligation légale).** Le saviez-vous ? Un couple de chats non-stérilisés = descendance possible de 6.000 chats, en 5 ans ! La démarche permettra d'éviter une surpopulation dans les refuges, les abandons de chatons qui constitueront les futurs chats errants...

Qu'est-ce qui est interdit

- Commercialiser ou donner un animal qui n'est pas enregistré (et stérilisé dans le cas d'un chat). De plus, même dans le cas d'une portée inattendue, cela est considéré comme de l'élevage et nécessite un agrément d'éleveur occasionnel (détails site Internet ci-dessus).
- Faire paraître des annonces sur les réseaux sociaux sur des pages ou groupes de discussion directement accessibles au public, ou support assimilé (cf. art. D.46. § 1^{er}. et D.49 du Code wallon du Bien-être animal). Même s'il s'agit d'animaux errants et que cela part d'une bonne intention, ils doivent impérativement être confiés au refuge où ils seront stérilisés/castrés et pucés puis proposés à l'adoption.
- Le manque de soin, l'abandon, la maltraitance etc. sont sanctionnables après constat par un agent habilité (cf. art. D103 à 106 du Code)



FESTIVITÉS

Agenda mai et juin 2024

MAI 2024

Sam. 4 mai

Repair Café

Centre culturel – de 13h à 16h30

Org. : CCW & RepairTogether – 087 89 91 70

Mer. 8 mai

Commémorations de la Libération 40-45 – à 10h30

Au Monument des victimes de guerre, place des Combattants

Org. : Front commun des associations patriotiques

087 89 12 00

Du ven. 10 au dim. 19 mai

Expo ISO 83

Centre culturel

Org. : Iso 83

Sam. 11 et dim. 12 mai

Fête alsacienne

Site du Bosquet

Org. : Royal Syndicat d'initiative – 087 89 12 00

Sam. 11 et dim. 12 mai

Féria espagnole

Place des Combattants

Org. : FC Herbestha

Sam. 18 mai

Soirée années 80

Place des Combattants

Org. : Les Gais Lurons

Lun. 20 mai

Marché de Pentecôte

Place des Combattants - de 8h à 15h

Org. : Commune de Welkenraedt – 087 89 91 84

Du sam. 18 au lun. 20 mai

Foire aux Boudins

Réfectoire de l'Athénée Royal

Org. : Royale OEuvre le Temps de Vivre

Sam. 25 mai

Portes ouvertes au Pôle Saint-Léonard

Rue Saint-Paul 65

Org. : CPAS – 087 32 41 30



Sam. 25 mai

Memorial Day

Cimetière américain de Henri-Chapelle - 16h

Org. : American Battle Monuments Commission et Commune de Welkenraedt

Ven. 31 mai

Fête des voisins

Org. : Commune de Welkenraedt – 087 89 91 84

Ven. 31 mai

Marché du terroir

Place des Combattants

Org. : Commune de Welkenraedt – 087 89 91 84



JUIN 2024

Dim. 2 juin

Rétromobile – Balade de Wälekete

Exposition des véhicules Place des Combattants de 13h à 16h

Org. : Commune de Welkenraedt et Li Binamé – 087 89 91 84

Dim. 16 juin

Fête des aînés

Centre culturel

Org. : Commune de Welkenraedt – 087 89 91 86

Lun. 17 juin

Retransmission du match des Diables Rouges sur écran géant

Place de la Gare

Org. : Rotary

Ven. 21 et sam. 22 juin

Welkenraedt on the Beach

Parking du Centre culturel

Org. : Volley-Ball Club Saint-Joseph – www.wotb.be

Sam. 22 juin

Journée champêtre de l'artisanat

Site du Bosquet – de 10h à 18h

Org. : Royal Syndicat d'initiative – 087 89 12 00

Sam. 22 juin et mer. 26 juin

Retransmission du match des Diables Rouges sur écran géant

Place de la Gare

Org. : Rotary

Du ven. 28 juin au mar. 2 juillet

Kermesse annuelle

Place des Combattants, rue G. Delvoeye, place de la gare

Org. : Commune de Welkenraedt – 087 89 91 84

La balade des véhicules ancêtres se décline sur le thème des châteaux

À l'initiative de la Commune et de Li Binamé regroupant des passionnés de voitures ancêtres, **une balade de près de 100 kilomètres sera organisée, le dimanche 2 juin, au départ du château de Ruyff.** Il s'agit de la 13^{ème} édition de cette manifestation baptisée « Balade de Wälekete ». Après la dégustation d'un café accompagné d'une petite douceur sur le lieu de départ, c'est équipé d'un roadbook et d'une plaque de rallye que les ancêtres entameront la première étape passant par les châteaux de notre région. De quoi découvrir ce patrimoine architectural et de beaux paysages parfois méconnus. Les participants arriveront, vers midi, non loin du château de Graaf à Montzen pour l'apéro. C'est dans la cour de la ferme offrant une vue sur les étangs et le château que se déroulera la dégustation. Après cette pause bien méritée, les propriétaires d'ancêtre repartiront pour la 2^e étape qui les amènera place des Combattants. Là, les participants s'attableront pour le menu trois services (entrée/plat/dessert) proposé par le traiteur Geurts.

Le grand public aura dès lors l'occasion, de 13h30 à 16h, de découvrir toutes ces belles mécaniques et de s'entretenir avec leurs propriétaires passionnés. Le bar est ouvert à tous et les boissons seront servies au profit du patro des filles de Welkenraedt.

La balade est accessible aux ancêtres de plus de 25 ans d'âge. Le droit de participation s'élève, pour la journée, à 46€ (adulte) et 15€ (enfant de moins de 10 ans) comprenant la plaque de rallye, le roadbook, le petit-déjeuner, l'apéro et le menu trois services. Le virement est à effectuer sur le compte : BE12 1030 4167 3692.

Inscriptions : balade.walekete@gmail.com – 0496 03 77 30



55^{ème} Anniversaire du Jumelage Welkenraedt-Epfig Appel aux familles d'accueil

Les festivités du 55^{ème} anniversaire du jumelage avec Epfig se profilent à l'horizon et notre comité de jumelage est déjà à pied d'oeuvre pour proposer un programme des plus alléchants.

Si l'accueil de nos amis alsaciens se déroule traditionnellement lors du week-end de la Pentecôte, en 2025, place à l'innovation !

En effet, pour la première fois, c'est lors de la Laetare, à savoir du 28 au 31 mars 2025, que nous commémorerons le Jumelage scellé en 1970. Ce changement de date permettra de faire découvrir et vivre de l'intérieur notre folklore local.

L'autre partie du programme sera consacrée à la découverte de notre terroir avec la visite d'ateliers de producteurs locaux (chocolatier, fromager, brasseur, etc.). Ayant été bien reçu lors de notre voyage à Epfig en 2022 (COVID oblige), nous nous devons de préparer leur visite dans les meilleures conditions.

Pour se faire, nous avons besoin de vous et de l'hospitalité légendaire des Welkenraedtois et Henri-Chapellois. Si vous souhaitez héberger nos amis epfigeois, n'hésitez pas à nous contacter :

- Administration communale - Sarah ERNST : 087 89 91 84 – communication@4840.be
- Royal Syndicat d'initiative – Aurore NEYKEN : 0478 114 036 – si.welkenraedt@skynet.be

Nous vous remercions d'ores et déjà pour l'accueil que vous réserverez à nos hôtes d'Epfig.

Le Comité du Jumelage.





CENTRE CULTUREL DE WELKENRAEDT La fin de saison réserve encore de beaux rendez-vous...

EXPLORATION DU MONDE : « LA PERSE, AU CŒUR DE L'IRAN » - MA. 16/04 À 15H ET À 20H

Par Robert-Émile Canat

Près d'un an de séjour sur place, 7 voyages et 60.000 km parcourus en 4x4, ont permis à Robert-Émile Canat d'appréhender cet univers méconnu et fascinant. Des avenues encombrées de Téhéran aux déserts de sable et de sel, des villes impériales aux caravansérails, des montagnes du Kurdistan à la place royale d'Ispahan, de Bam à Persépolis, partez pour un voyage exceptionnel dans un pays légendaire riche de 5.000 ans d'Histoire : l'Iran.

CONCERT : « EAGLES ROAD » - VE. 19/04 À 20H

Eagles Road, c'est un condensé du meilleur du Hard Rock FM des années 80... The Final Countdown, Jump, Is This Love, ... ça vous rappelle quelque chose et ça vous manque ? Alors ce concert est ce qu'il vous faut.



SPECTACLE JEUNE PUBLIC : « LAGNEAU » - DI. 28/04 À 15H

4haut/4hoog & Pudding / Dès 3 ans et pour toute la famille / Avec Deborah Marchal

Lagneau est un spectacle mélangeant le théâtre d'objet et le théâtre visuel dans une intimité fascinante. Audrey Dero nous emmène dans un petit bijou de poésie et d'inventivité au cœur d'un décor librement inspiré du fameux primitif flamand : Jan Van Eyck. Et sacrilège... Lagneau a disparu !!!

ÉVASION D'UN JOUR : « NAMUR, CAPITALE DE LA WALLONIE » - VE. 24/05 DE 8H À 19H

Inscription pour le 30 avril au plus tard

Il est temps de reprendre la route pour une nouvelle Évasion d'un jour ! Cette fois, nous ferons halte dans la capitale de la Wallonie. La journée débutera par une visite guidée pédestre (durée : 2h) au cœur du centre historique de Namur. Après un temps de midi libre, nous rejoindrons en car les hauteurs de la ville pour découvrir les sous-sols de la célèbre Citadelle (attention : beaucoup d'escaliers – 13° de dénivelé de moyenne).

THÉÂTRE : « LES VOISINS 3 » - DI. 02/06 À 20H



Avec Gisèle Mariette, Betty La Ferrara, Didier Boclinville et Pierre Theunis

Vous avez aimé Les Voisins et Les Voisins II ? Alors vous allez adorer le 3^e opus de cette série désormais mythique, n'ayons pas peur des mots ! Cete fois, le décor a été planté dans une salle paroissiale, endroit qui par définition se voudrait paisible mais qui va engendrer des situations rocambolesques, déjantées, hors du commun... On n'a qu'une envie : assister à leurs (més)aventures !

Pour découvrir l'ensemble de la programmation (cinéma, ateliers, expositions, ...) et pour effectuer vos réservations : www.ccwelkenraedt.be / 087. 89 91 70 / info@ccwelkenraedt.be

Fête des voisins à Welkenraedt

Les inscriptions sont ouvertes pour l'édition du vendredi 31 mai 2024 ! Et si vous invitiez vos voisins à prendre un verre ? Lors de la Fête des voisins, dans toute l'Europe, des millions de voisins se retrouvent pour boire un verre, manger un morceau, échanger et surtout se rencontrer ! C'est l'occasion de renforcer les liens de proximité, de développer un sentiment d'appartenance à un même quartier et d'en devenir acteur. Apéro, barbecue, partie de pétanque, etc. Toutes les activités sont possibles ! Envie de participer et d'organiser vos propres festivités dans votre quartier ? Afin de promouvoir votre événement, la

Commune met à votre disposition des invitations à glisser dans les boîtes aux lettres des voisins et des affiches. Pour vous soutenir dans votre organisation, des sacs réutilisables, des gobelets et des sets de table sont également disponibles.



Contactez le service Organisation d'événements de la Commune de Welkenraedt : 087 89 91 84 - communication@4840.be



A vos agendas :

Gala de danse - Mulan Samedi 13 avril à 17h00 et dimanche 14 avril à 13h30 et 17h00

Centre culturel de Welkenraedt

Concert de la classe de chant variété Dimanche 21 avril à 17h00

Espace Georges Dechamps à Herve

MUSIQUE

Éveil musical (dès 5 ans)

Formation musicale (dès 7 ans)

Instrument (dès la 2e année de formation musicale)



EXPRESSION CHOREGRAPHIQUE

(dès 8 ans et fréquenter le cours de danse classique)



DANSE CLASSIQUE

(dès 5 ans)



THÉÂTRE

Formation pluridisciplinaire (dès 5 ans)
Théâtre - diction - orthophonie - ateliers

CONCERT DES MEDAILLES PAR LES ELEVES FINALISTES au Centre culturel de Welkenraedt

Vendredi 25 mai à 19h00 (avec piano)

Samedi 26 mai à 09h00 (avec l'orchestre symphonique des professeurs)

Venez soutenir les élèves dans les disciplines de chant, clarinette, cor, guitare, hautbois, piano, saxophone, trompette et violon

**INSCRIPTIONS POUR L'ANNÉE SCOLAIRE
2024-2025 dès le 22 juin 2024**

RENSEIGNEMENTS

087/89 80 11

acawelk@skynet.be

HORAIRES DU SECRÉTARIAT

Du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00

et de 13h00 à 19h00

Le samedi de 08h30 à 12h00

ENTREE LIBRE

JPO
Journée portes ouvertes

Samedi 22 juin
de 09h00 à 13h00
à Welkenraedt

Mercredi 26 juin
de 16h00 à 18h30
à Battice

Académie de musique - Rue Brecht, 1 - 4840 Welkenraedt

087/89 80 11 - acawelk@skynet.be - acawelk.be

BUDGET PARTICIPATIF

2ÈME EDITION

Donnez vie à vos
idées pour votre
commune !

10.000 €
MAXIMUM
POUR VOS
PROJETS !

Soumettez-nous vos projets du 03 avril
au 31 mai 2024



Toutes les infos et documents :

- Secrétariat communal : 087/89.91.86 - secretariat@4840.be
- <https://www.welkenraedt.be/commune/citoyennete/budget-participatif>